



Contact

COMMUNE DE NEAUFLES - SAINT - MARTIN

Sommaire

Conseil Municipal p 2 -5

Elections Municipales p 6-7

Budget 2026 p 8-9

Rappels réglementaires p 9-10

Informations p 11-12

Vie locale p 13

Retour sur événements p 14-17

Évènements à venir p 18-23

Rubrique santé p 24

Partage p 25-26

Page enfants p 27

Pub p 28



LE MOT DU MAIRE

Chères Neaufléennes, chers Neaufléens,

Je tiens, au nom de toute ma liste et en mon nom propre, à vous exprimer notre profonde gratitude. En nous accordant votre confiance dès le premier tour avec 63,18 % des suffrages, malgré une triangulaire, vous avez envoyé un signal fort. Ce résultat valide le travail accompli et nous anime d'une belle énergie pour poursuivre notre action à votre service.

L'influence de notre commune dépasse désormais les frontières de notre village, et c'est avec fierté que je vous annonce avoir été élue, samedi 11 avril, 4ème Vice-présidente de la Communauté de Communes du Vexin Normand, en charge de la délégation Ressources Humaines. Cette nouvelle responsabilité conforte la notoriété de Neaufles-Saint-Martin, 4ème commune du canton en nombre d'habitants, au sein de l'intercommunalité. Je reste avant tout votre Maire, pleinement engagée à vos côtés et au service du territoire.

Le Conseil Municipal est d'ores et déjà à l'œuvre pour transformer nos promesses en réalités concrètes. Parce que la proximité reste notre priorité, nous lançons les "Rencontres Café", des rendez-vous réguliers ouverts à tous, pour échanger dans un esprit convivial et recueillir vos idées et préoccupations.

Être à votre écoute, c'est aussi vous alerter quand cela est nécessaire. Un cas d'escroquerie par démarchage abusif touchant l'un de nos seniors m'a profondément révoltée. J'ai effectué un signalement auprès du Procureur de la République et demande à chacun, particulièrement à nos aînés, de rester vigilants. N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de doute.

Permettez-moi de terminer sur une note plus souriante : le printemps est bien installé avec un beau programme de festivités concocté par la municipalité et les associations dont Neaufles Anim'. Il débutera par la traditionnelle Foire à tout. Bien d'autres surprises vous attendent, annoncées au fil des pages de ce numéro que je vous laisse découvrir.

Je me réjouis de vous croiser très prochainement dans les rues de notre beau village.

Sonia Mikolajczyk, Maire de Neaufles Saint-Martin

Restons en lien

Mairie
19 rue St-Martin
27830 Neaufles St-Martin

02 32 55 00 04
06 46 24 51 68

(urgences uniquement)

Mairie
neaufles@yahoo.fr

Mairie
Neaufles-Saint-Martin

Panneau Pocket

Lundi
De 9h00 à 12h00 et
de 13h30 à 18h30 (sur
RdV)

Mardi et vendredi
de 13h30 à 18h30

Jeudi
de 16h00 à 18h30

Mercredi et samedi

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2025

Décision modificative budgétaire	Une décision modificative est adoptée afin d'intégrer une subvention d'investissement de 2 915 €. Les crédits sont ajustés en dépenses et en recettes pour équilibrer le budget. Adopté à l'unanimité.
Aménagement du parking - rue des Sapins	Face à la dégradation du parking, deux devis sont étudiés pour sa réfection. Le Conseil Municipal retient l'offre de BENOIT TP pour 5 875,20 € TTC. Adopté à la majorité (12 voix pour, 1 abstention).
Installation de poteaux de sécurité - route de Rouen	Le Conseil Municipal valide l'installation de potelets et le remplacement des équipements existants et retient l'offre de BENOIT TP pour 34 369,44 € TTC. Adopté à l'unanimité.
Pose de caniveaux - Chemin des Vignes	Pour résoudre les problèmes d'évacuation des eaux pluviales, le Conseil retient l'offre de BENOIT TP pour 2 541 € TTC. Adopté à l'unanimité.
Mutuelle santé du personnel communal	La commune adhère à la convention MUTAME pour améliorer la protection sociale de ses agents. Une participation employeur de 15 € par mois est instaurée. Adopté à l'unanimité.
Référent signalement - Centre de gestion	Le Conseil Municipal confie au Centre de gestion de l'Eure la gestion du dispositif de signalement des violences, discriminations et harcèlement. Adopté à l'unanimité.
Vente d'une parcelle communale	Suite à une demande d'un agriculteur, la commune privilégie la vente d'une parcelle (Z10083) plutôt qu'un droit de passage. Une estimation des Domaines sera demandée avant toute décision définitive. Adopté à l'unanimité.
Mise à disposition de la salle des fêtes - Yoga enfants	L'association TESPASCAP60 est autorisée à utiliser gratuitement la salle des fêtes le mercredi pour des cours de yoga pour enfants. Adopté à la majorité (12 voix pour, 1 abstention).

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2025

Projet terrain de padel	Le Conseil Municipal valide l'installation d'un terrain de padel sur une partie d'un des deux terrains de football par la société SoPadel, qui en assure le financement, la construction et l'exploitation. Adopté à l'unanimité;
Autorisation d'engagement des dépenses avant le budget 2026	Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager des dépenses d'investissement jusqu'à 63 415,88 € avant le vote du budget, pour garantir la continuité des projets. Adopté à la majorité (12 voix pour, 2 abstentions)

Travaux eaux pluviales - rues Alexandre Laurent et Sylvain Sénécaux

Les membres du Conseil Municipal confirment le devis de BENOIT TP pour un montant de 32 218,56 € TTC, afin de résoudre des problèmes de ruissellement liés à une canalisation défectueuse. Adopté à l'unanimité.

Modernisation de l'éclairage public - LED

Le Conseil Municipal approuve le remplacement d'environ 65 points lumineux par des LED afin de réduire la consommation énergétique et les coûts d'entretien. Adopté à l'unanimité.

Remplacement du photocopieur de la mairie

Après étude de plusieurs offres, le Conseil retient la location d'un photocopieur Konica Minolta pour un coût de 134,02 € HT par trimestre, avec un contrat de maintenance. Adopté à la majorité (13 voix pour, 1 abstention).

Petite enfance - organisation territoriale

Le Conseil valide le maintien de l'organisation actuelle de la petite enfance. Les compétences sont partagées entre la commune et la communauté de communes du Vexin Normand. Adopté à la majorité (13 voix pour, 1 abstention).

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2026—CONSEIL D'INSTALLATION

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Monsieur Georges GIRAUD, doyen d'âge, qui constate le quorum (14 élus présents sur 15).

Installation du Conseil Municipal

Les 15 élus sont installés : Sonia MIKOLAJCZYK, Jean-Marie CAVÉ, Sylvie TURLURE, Georges GIRAUD, Carole LECONTE, Bruno TROUVÉ, Hélène DESCARREGA, Axel VESQUES, Nathalie LECLERC, Alexis JAKUBOWSKI, Véronique CASTANON, Emeric HELLUIN, Patricia QUÉRÉ, Diane DECHELLE-GUICHARD, Dominique MARTIN.

Élection du Maire

Mme Sonia MIKOLAJCZYK est élue maire par 13 voix pour. Mme Diane DECHELLE-GUICHARD obtient 2 voix pour. Mme Sonia MIKOLAJCZYK est immédiatement installée.

Nombre d'adjoints

Sur proposition de Madame le Maire Sonia MIKOLAJCZYK, le Conseil fixe à 4 le nombre d'adjoints. Adopté à la majorité (13 pour, 2 abstentions).

Élection des adjoints

Sont élus adjoints : Jean-Marie CAVÉ, Sylvie TURLURE, Georges GIRAUD et Carole LECONTE (par voix 13 pour et 2 votes blancs).

Charte de l' élu local

Madame Sonia MIKOLAJCZYK procède à la lecture de la charte et la remet à chaque élu contre notification.

Indemnités du maire et des adjoints

Le taux maximal est de 55,70% pour le maire (2.289,56€ brut) et de 21,38% pour les adjoints (878.83€ brut) . Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil valide une réduction de 10% fixant les indemnités à 50,13% (2.060,60 € brut) pour le maire et 19,25% (7 90,95€ brut) pour les adjoints. Adopté à l'unanimité.

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026

Délégations du Conseil Municipal au Maire

Le Conseil Municipal accorde à Madame le Maire, en plus de ses pouvoirs propres, des délégations pour faciliter la gestion courante : marchés publics, urbanisme, assurances, justice, emprunts, subventions et gestion du domaine communal. Madame le Maire pourra déléguer sa signature.
Adopté à l'unanimité

Organisation des commissions municipales

Le Conseil vote pour que chaque commission soit composée de 6 conseillers municipaux, sous la présidence de Madame le Maire. Adopté à l'unanimité.

Composition des commissions municipales

Les commissions suivantes sont constituées : Affaires Générales, Budget et Finances, Vie locale, Travaux et Urbanisme, Cadre de vie, Contrôle des listes électorales, et Appel d'offres.
La liste des membres de chacune des commissions est disponible sur la page suivante. Adopté à l'unanimité.

Représentants dans les organismes divers

Sont désignés :
SIEGE27 : M. Georges GIRAUD (titulaire), Mme Sylvie TURLURE (suppléante) ;
Syndicat des eaux : Mme Hélène DESCARREGA (titulaire), Mme Patricia QUÉRÉ (suppléante) ;
ADICO : M. Emeric HELLUIN (titulaire), M. Axel VESQUES (suppléant) ;
Eure Normandie Numérique : M. Dominique MARTIN ;
Défense nationale : M Alexis JAKUBOWSKI ;
Adopté à l'unanimité.

Composition et membres du CCAS

Le Conseil fixe à 13 le nombre de membres du CCAS (le Maire, 6 élus et 6 administrés). Sont élus : M. Jean-Marie CAVÉ, Mme Sylvie TURLURE, Mme Carole LECONTE, Mme Patricia QUÉRÉ, Mme Diane DECHELLE-GUICHARD et M. Dominique MARTIN.
Adopté à l'unanimité.

Occupation du domaine public - Marchands ambulants

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal valide l'installation, à titre gratuit, de marchés ambulants sur le parking de la mairie et l'espace Michel Strohm.
Adopté à l'unanimité.

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026

Compte financier unique

Sous la présidence du doyen du Conseil Municipal et, sans la présence de Madame le Maire, les membres du Conseil Municipal approuvent le Compte Financier de 2025, qui remplace désormais le compte administratif et le compte de gestion. Les résultats ont été arrêtés et la sincérité des restes à réaliser a été reconnue par le comptable du Trésor public et les membres du Conseil Municipal.

Affectation du résultat de fonctionnement de 2025	Après examen du CFU, le Conseil Municipal vote l'affectation du résultat de fonctionnement 2025. L'excédent global de 347 309,90 € est affecté, en partie, à la couverture du déficit d'investissement et au financement des besoins d'investissement. Voté pour à l'unanimité.
Vote des taux de fiscalité directe locale pour 2026	Le Conseil Municipal vote le maintien des taux municipaux d'imposition pour l'année 2026, sans augmentation par rapport à 2025. Les taux municipaux restent fixés à 40,67 % pour la taxe foncière bâtie, 34,12 % pour la taxe foncière non bâtie et 15,75 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Cette décision s'inscrit dans une volonté de stabilité fiscale pour les administrés. Voté pour à l'unanimité.
Provision pour créances douteuses	Afin d'assurer la sincérité des comptes, une provision pour créances douteuses est constituée. Celle-ci s'élève à 34,81 €, conformément aux recommandations du Comptable public. Voté pour à l'unanimité.
Vote du budget primitif 2026	Le budget primitif 2026 est adopté . Il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 459 357,46 €, dont 1 116 764,42 € en section de fonctionnement et 342 593,04 € en section d'investissement. Voté à l'unanimité.
Subventions aux associations – Budget 2026	Le Conseil Municipal approuve l'attribution de subventions aux associations pour un montant total de 16 863 €. À noter que Madame Carole Leconte n'a pas pris part au vote concernant l'association Neaufles Anim', dont elle est vice-présidente.
Complément de sécurisation de la voirie – Route de Rouen	Dans la continuité des travaux déjà engagés, les membres du Conseil Municipal valident un complément de sécurisation sur la route de Rouen qui vise à limiter les stationnements inadaptés et à améliorer la sécurité des piétons. Ils consistent en la pose de potelets en acier, pour un montant de 4 983,55 € TTC. Voté à l'unanimité.
Pose de caillebotis et poteaux – Rue Alexandre Laurent	Des travaux complémentaires ont été approuvés rue Alexandre Laurent afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales. Ils concernent la fourniture et la pose de caillebotis ainsi que de potelets pour les caniveaux, éléments nécessaires à la sécurisation des aménagements. Le montant des travaux s'élève à 9 336,96 € TTC. Voté à l'unanimité.
Travaux du logement de l'école	À la suite d'une infiltration sur la toiture d'un logement communal, des travaux ont été engagés. Après réparation de la fuite du toit, il est nécessaire de remettre en état l'intérieur du logement. Une partie des travaux sera réalisée en régie par le pôle technique. Le Conseil Municipal valide la signature du devis complémentaire. Voté à l'unanimité.
Renouvellement des membres de la CCID	Le Conseil Municipal valide une liste de 24 contribuables titulaires et suppléants, proposée par Madame le Maire, en vue du renouvellement de la Commission communale des impôts directs. Cette liste sera transmise à la Direction départementale des finances publiques, chargée de procéder à la désignation officielle.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU DIMANCHE 15 MARS 2026

Félicitations aux 69.35 % d'électeurs Neaufléens qui sont venus voter !

Trois listes étaient candidates :

- Liste n° 1—Neaufles-Saint-Martin, Unis : 441 voix (63.18% des suffrages exprimés)
- Liste n° 2—Retrouvons Neaufles : 94 voix (13.47% des suffrages exprimés)
- Liste n° 3—Ensemble pour Neaufles : 163 voix (23.35% des suffrages exprimés)

En conséquence, le Conseil municipal est composé de 13 sièges pour la liste conduite par Mme Sonia Mikolajczyk, 1 siège pour la liste conduite par Mme Diane Dechelle-Guichard et 1 siège pour la liste conduite par M. Dominique Martin.



Pour information, conformément à l'article L.2121-1 du CGCT, le tableau du Conseil Municipal est établi comme suit : le Maire, les Adjointes par position, les Conseillers municipaux de la liste majoritaire suivant l'âge (du plus ancien au plus jeune), les Conseillers d'opposition suivant le nombre de voix obtenues aux élections.

DÉNOMINATION, COMPÉTENCES ET COMPOSITION DES COMMISSIONS SUIVANT LE CHOIX DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

COMMISSIONS MUNICIPALES

Présidées par
SONIA MIKOLAJCZYK

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Périscolaire
- Plan de sauvegarde communal
- Conseil Municipal des Jeunes
- Site Internet, Facebook, et PanneauPocket

**CAROLE LECONTE
NATHALIE LECLERC
HÉLÈNE DESCARREGA
BRUNO TROUVÉ
EMERIC HELLUIN
AXEL VESQUES**

BUDGET FINANCES

- Élaboration et suivi du budget
- Réflexion sur les projets en collaboration avec la commission des travaux

**JEAN-MARIE CAVÉ
SYLVIE TURLURE
GEORGES GIRAUD
BRUNO TROUVÉ
PATRICIA QUÉRÉ
AXEL VESQUES**

VIE LOCALE

- Communication, journal communal
- Organisation d'évènements communaux

**SYLVIE TURLURE
HÉLÈNE DESCARREGA
VÉRONIQUE CASTANON
EMERIC HELLUIN
AXEL VESQUES
DOMINIQUE MARTIN**

TRAVAUX ET URBANISME

- Urbanisme
- Entretien des bâtiments
- Transition écologique
- Sécurité des biens et du domaine public
- Sécurité et Signalisation routière

**GEORGES GIRAUD
BRUNO TROUVÉ
VÉRONIQUE CASTANON
ALEXIS JAKUBOWSKI
EMERIC HELLUIN
DIANE DECHELLE-
GUICHARD**

CADRE DE VIE ET PATRIMOINE

- Environnement
- Fleurissement et Propreté
- Aménagement du village
- Gestion du cimetière
- Patrimoine et Commemorations
- Lien avec les associations

**CAROLE LECONTE
NATHALIE LECLERC
PATRICIA QUÉRÉ
ALEXIS JAKUBOWSKI
DIANE DECHELLE-
GUICHARD
DOMINIQUE MARTIN**

CONTRÔLE DE LA LISTE ÉLECTORALE

- Vérification des inscriptions et des radiations
- Garantie de la régularité de la liste électorale

**HÉLÈNE DESCARREGA
BRUNO TROUVÉ
AXEL VESQUES
DIANE DECHELLE-
GUICHARD
DOMINIQUE MARTIN**

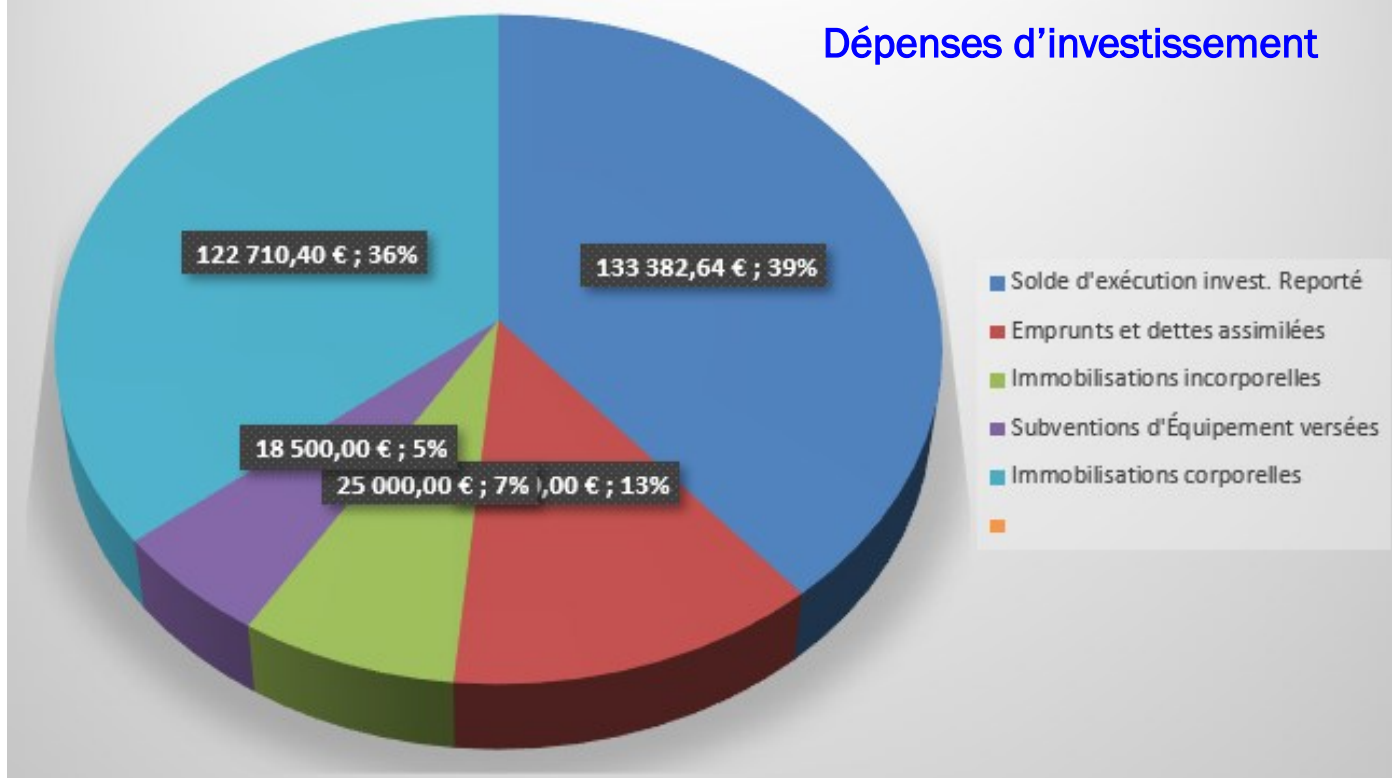
APPELS D'OFFRE

- Élaboration du cahier des charges
- Analyse technique et financière

**JEAN-MARIE CAVÉ
NATHALIE LECLERC
HÉLÈNE DESCARREGA
VÉRONIQUE CASTANON
EMERIC HELLUIN
ALEXIS JAKUBOWSKI**

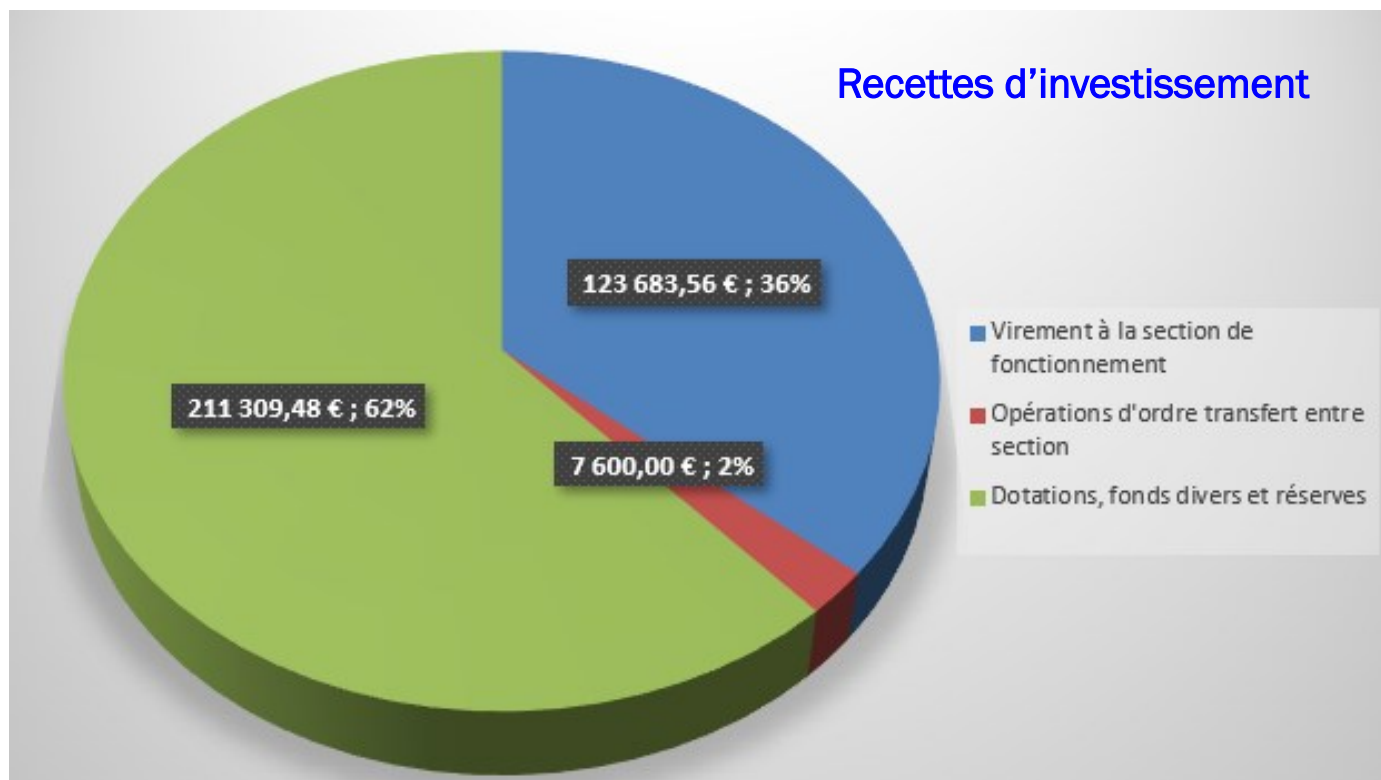
BUDGET COMMUNAL 2026

Dépenses d'investissement



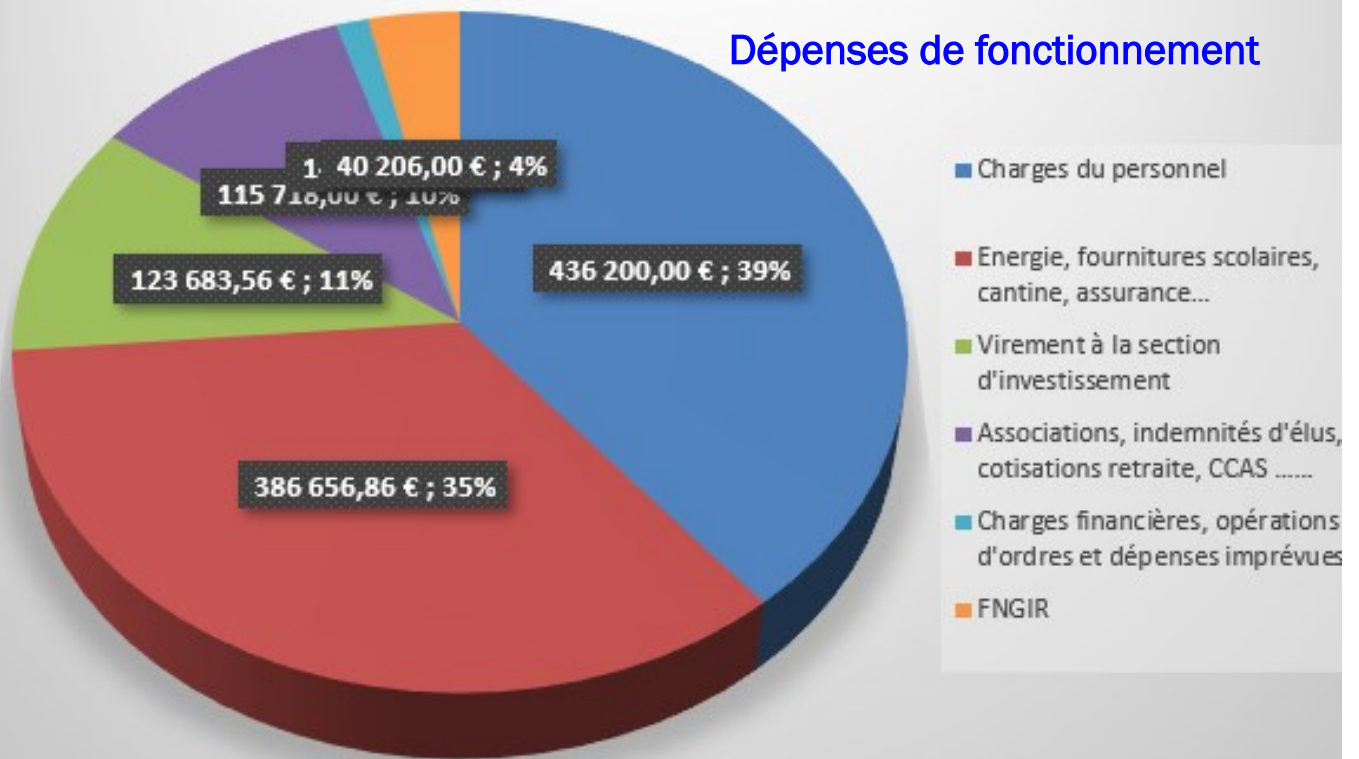
Solde d'exécution invest. reporté	133 382,64 €	Subventions d'équipement versées	18 500.00 €
Emprunts et dettes assimilées	43 000.00 €	Immobilisations incorporelles	25 000.00 €
Immobilisations corporelles	122 710.00 €	Total	342 593.04 €

Recettes d'investissement



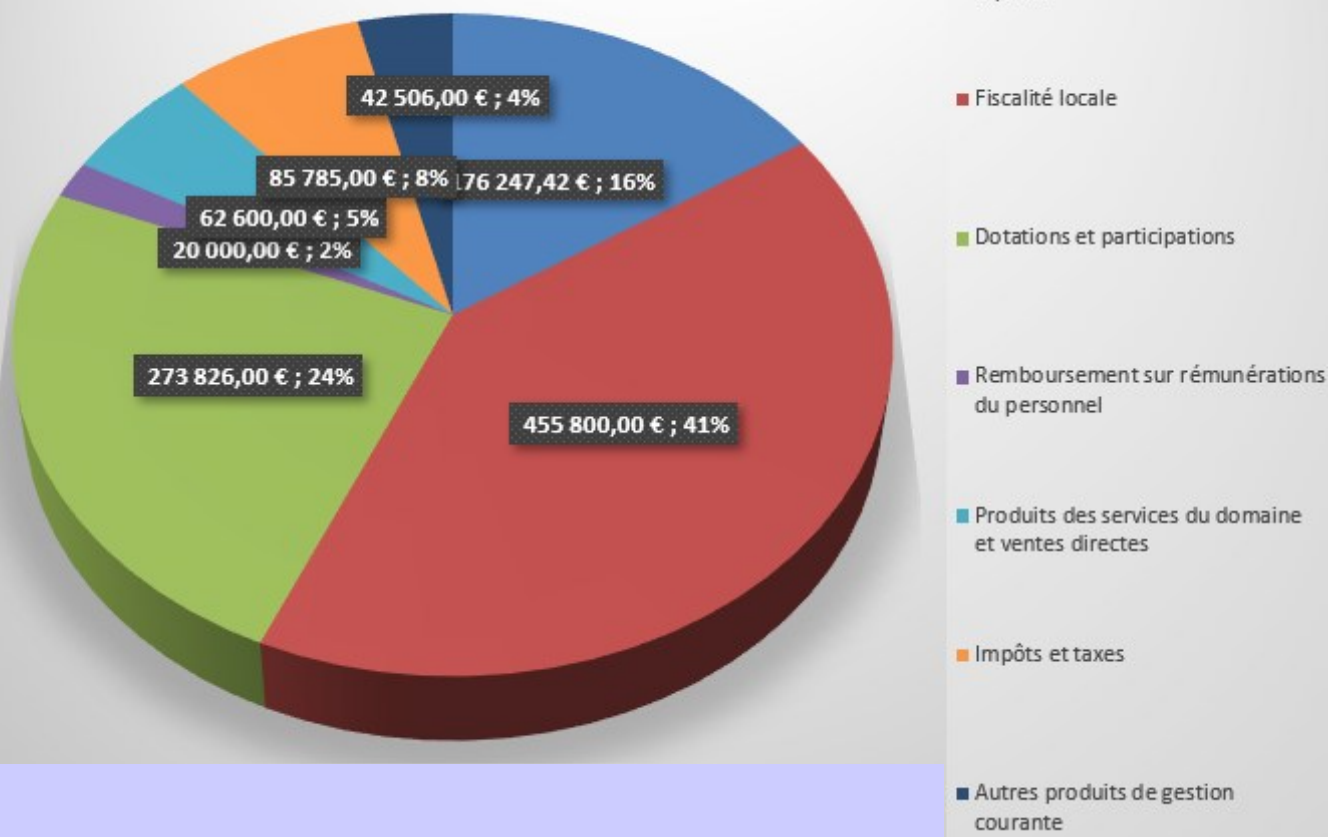
Virement à la section fonctionnement	123.683.56 €	Dotations, fonds divers et réserves	211 309.48 €
Opérations d'ordre transfert entre section	7 600.00 €	Total	342 593.04 €

Dépenses de fonctionnement



Charges du personnel	436 200.00 €	Energie, fournitures scolaires, cantine	386 656.86 €
Virement à la section d'investissement	123 683.56 €	Associations, indemnités d'élus,	115 718.00 €
Opérations d'ordres et FNGIR	14 300.00 €	cotisations retraite,	
Charges financières, opérations d'ordres et FNGIR	40 206.00 €	Total	1 116.764.42 €

Recettes de fonctionnement



Résultat de fonctionnement reporté	176 247.42 €	Fiscalité locale	455 800.00 €
Dotations et participations	273 826.00 €	Remboursement sur rémunération	20 000.00 €
Produits des services des domaines et ventes directes	62 600.00 €	Impôts et taxes	85 785.00 €
Autres produits de gestion courante	42 506.00 €	Total	1 116.764.42 €

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

FOIRE À TOUT—10 MAI 2026

La Mairie de Neaufles Saint Martin vous informe de l'organisation de la foire à tout par Neaufles Anim' et vous communique les informations pratiques pour cette journée.

CIRCULATION : Afin de garantir la sécurité de tous, plusieurs modifications de circulation seront mises en place le jour J, de 6h00 à 19h00 :

Rues fermées à la circulation : Rue Franquette - Rue de la Poste - Rue Saint-Martin (partie basse jusqu'au croisement) - Rue du Bois (du croisement avec la rue Saint-Martin jusqu'à l'intersection avec la rue du Vicariat).

Rues mises en sens unique : Rue Alexandre Laurent - Rue Saint Martin (partie haute jusqu'au croisement).

Toutes ces modifications seront mises en place par arrêté de Mme le Maire et nous vous remercions d'en tenir compte pour organiser vos déplacements le dimanche 10 mai 2026.

DEBALLAGE HORS PERIMETRE DE LA FOIRE : Conformément à l'article R.310-8 du Code du Commerce, tout exposant souhaitant procéder à un déballage dans sa cour ou en dehors du périmètre officiel de la foire **doit obligatoirement se déclarer en mairie via le CERFA n° 13939*01 avant le jour de l'évènement.**

/!\ Aucun déballage ne sera autorisé sans déclaration préalable par la mairie

ENTRETIEN DES ABORDS DE PROPRIÉTÉ

Arrêté municipal n° 48 du 18 juillet 2024 — obligation d'entretien des abords des propriétés riveraines.



Ce que fait la mairie

Les agents techniques municipaux assurent la tonte et l'entretien du domaine public, des espaces verts et des chemins communaux.



Ce qui vous incombe

La tonte de l'herbe autour de votre domicile reste à votre charge, conformément à la réglementation en vigueur.

Lorsque chaque riverain entretient ses abords, c'est toute la commune qui en bénéficie. Un cadre de vie soigné est l'affaire de tous.



Une difficulté physique ?

Les habitants rencontrant des difficultés physiques qui les empêchent d'assurer cet entretien sont invités à se faire enregistrer auprès du secrétariat de la mairie. La tonte aux abords de leur domicile sera alors prise en charge par la commune.





TRÈS IMPORTANT

ESCROQUERIE : MISE EN GARDE AUX ADMINISTRÉS, ET PARTICULIÈREMENT AUX SÉNIORS

Un habitant de notre commune a récemment été victime d'une vente forcée. Un commercial s'est présenté chez lui et a réussi à lui soutirer plusieurs chèques importants ainsi que des crédits pour des travaux dont il n'avait pas besoin.

Nous appelons à la plus grande vigilance.

Nous rappelons que la mairie ne mandate JAMAIS de démarcheurs à domicile.

Rappel des bons réflexes :

- Ne laissez jamais entrer un inconnu à votre domicile sans vérification de son identité.
- En plus, demandez toujours une carte professionnelle.
- En cas de doute, contactez un proche avant toute décision ou la mairie au 02.32.55.00.04 ou sur le téléphone d'urgence au 07.50.84.00.25 (lorsque le secrétariat est fermé).
- Ne signez aucun document et ne faites aucun chèque sous pression.
- Refusez toute intervention non prévue ou non demandée par vos soins (travaux, tout achat ou service).
- Ne pas hésiter à appeler la gendarmerie (02.32.55.00.17)

Protégeons les personnes fragiles.

Merci aux voisins d'être vigilants - Parlons-en autour de nous.

Refuge Jasmine



Sos Animaux du Vexin

Coordonnées

22 bis route de
Gisors
27660 Bézu-Saint-
Éloi

Tél. 06.62.33.77.67

SOS ANIMAUX

L'association SOS Animaux du Vexin œuvre activement sur notre secteur pour recueillir les animaux errants et leur trouver une famille. Leur refuge le « REFUGE JASMINE », doit aujourd'hui être agrandi et amélioré pour accueillir ces animaux dans les meilleures conditions.

Pour mener à bien ce projet, l'association recherche des dons financiers ainsi que du matériel de construction : grillages, poteaux, portillons, toiture, béton.....

Vous pouvez également vous proposer comme famille d'accueil ou simplement partager l'information autour de vous.

Chaque geste compte.

Merci pour eux !



NIDS DE GUÊPES, FRELONS ASIATIQUES ET CHENILLES PROCESSIONNAIRES



SOYEZ VIGILANTS !

Avec le retour des beaux jours, guêpes, frelons et chenilles processionnaires peuvent s'installer dans nos jardins. Nous vous rappelons que la destruction d'un nid sur une propriété privée est à la charge de son occupant ou propriétaire.

Inspectez régulièrement avant-toits, cabanons, haies, abris de jardin et pins. Les va-et-vient inhabituels d'insectes ou la présence de cocons soyeux dans les arbres sont des signes à ne pas ignorer.

Si vous observez un nid sur le domaine communal (espaces verts, chemins, bâtiments publics), merci d'en informer la mairie (Tél. 02.32.55.00.04) sans tarder afin que nous puissions intervenir rapidement.

Faites appel à un professionnel habilité et n'intervenez jamais seul, au risque de provoquer une réaction dangereuse. Un nid traité tôt au printemps est bien moins coûteux à éliminer.

Concernant les chenilles processionnaires, ne les touchez jamais à mains nues : leurs poils urticants sont irritants voire dangereux pour les enfants et les animaux.

RENTRÉE SCOLAIRE 2026 - 2027



INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Vous avez un enfant qui intégrera pour la première fois l'école communale à la rentrée prochaine ? Quelle que soit son année de naissance, son inscription est obligatoire. Il vous suffit de retirer un dossier aux heures d'ouverture de la mairie, de le compléter et de le redéposer à l'accueil **avant le 30 mai 2026**.

GARDERIE ET CANTINE

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie des services périscolaires : garderie du matin, du soir et/ou cantine - le dossier est également disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site. Il devra être rendu complet avant le 03 juillet 2026. Tout dossier incomplet ne pourra être validé et nous ne serons pas en mesure d'accepter l'inscription.

Pour toute inscription, les factures précédentes doivent être acquittées.

Pour les familles rencontrant des difficultés financières, nous les invitons à prendre contact avec le CCAS au 06.23.19.46.51. Un accompagnement personnalisé pourra être mis en place.

RAPPEL DES NUMÉROS UTILES

Mairie - 02 32 55 00 04

Enfance maltraitée - 119

Samu 15 – Pompiers 18 - Gendarmerie 17

Service d'urgence aux malentendants – 114

Hôpital de Gisors – 02 32 27 76 76

Violences conjugales - 3919

Numéro d'urgence européen - 112

Pharmacie de garde - 3237

VIE LOCALE

BOÎTES À LIVRES

Les Boîtes à Livres annoncées, sont désormais installées. Elles sont à votre disposition dans divers endroits du village pour emporter, déposer, redéposer, partager vos coups de cœur. **Pensez à les approvisionner !** Merci à toutes et tous et bonne lecture !



Cité de la Croix percée



Mairie



Place Saint-Pierre



Pont Noir



La Tuilerie

ZOOM SUR LES TRAVAUX



Pose de miroirs sur la route de Rouen et à la Tuilerie



Réhabilitation du parking rue des Sapins



Caniveau sur la rue Alexandre Laurent rendu nécessaire par le ruissellement lors de pluies abondantes (caillebotis à venir très prochainement).



Potelets posés Route de Rouen afin de sécuriser la circulation des piétons.

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS

CINÉMA – 28 FÉVRIER 2026

Le samedi 28 février dernier, le CCAS a proposé aux Neaufléens deux films, réunissant une quarantaine de personnes à 16h00 et une soixantaine de personnes à 18h00.



Zootopie 2

Chasse gardée 2

EXPOSITION DES PEINTRES DE NEAUFLES – 7 & 8 MARS 2026



L'exposition des Peintres de Neaufles se tenait les 7 et 8 mars 2026, pour sa 16ème édition. Elle a réuni 18 artistes du village autour des enfants de l'école. Le thème retenu cette année était celui des Mathématiques. Tous ont participé, depuis la Grande section de maternelle jusqu'au CM2 et quatre anciens élèves, désormais collégiens, se sont joints à eux pour participer à cet événement.

L'implication de ces jeunes est de bon augure, fruit de l'amorce proposée par Bernard Moustey au sein de l'école depuis déjà huit ans : il a su leur donner le goût et la force d'oser se dévoiler devant un public nombreux et beaucoup auront compris que l'art sous toutes ses formes peut devenir un tremplin, un rempart, un ancrage.

Comme chaque année, un(e) invité(e) « Coup de Coeur » était mis(e) à l'honneur afin de faire découvrir ou redécouvrir l'ensemble de son travail. Cette année, Madame Marie Josée Depoilly nous a proposé un bel et riche éventail de ses œuvres, particulièrement remarqué. Sous le regard avisé et expérimenté de Claude Caron, de Bernard Moustey et de toute l'équipe dont ils se sont entourés, l'organisation, l'affichage puis l'accueil du public ont été menés de main de maître et nous les remercions chaleureusement pour leur implication efficace et infaillible.

640 visiteurs ont fait le déplacement : un succès donc, et un beau moment de partage placé sous le signe de la diversité des techniques, des styles, et d'approches distinctes et variées, pour lequel, en toute liberté, les artistes ont pu s'exprimer au travers de leurs créations.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2027, samedi 7 et dimanche 8 mars. Nous sommes impatients de découvrir de nouvelles œuvres et, sûrement, de nouveaux talents.

LES MOSAÏCALES - 29 MARS 2026

Félicitations à nos jeunes talents !



Le chant chorale est un exercice exigeant et généreux, il demande de s'oublier pour ne penser qu'à l'ensemble dans lequel chacun apporte sa touche, discrète mais indispensable. C'est une belle expérience qui procure une joie profonde.

À l'occasion des Mosaïcales 2026, événement bisannuel organisé par l'école de musique d'Etrépagny, 26 choristes de l'école de Neaufles, volontaires et motivés, tout âge confondu, de la Grande section au CM2, ont participé avec enthousiasme au rassemblement chaleureux de six chorales du Vexin : Tiana, Sarah, Noé-Jacques, Hugo, Elouane, Joy, Gabriel, Jules A., Jules N., Marius, Jonas, Lisa, Manon, Arthur, Rose, Iris, Thomas, Élise, Ayden, Camil, Alya, Jade, Léa, Elliott, Léna et Elyo.

D'anciens élèves, Kimberley et Loïs, aujourd'hui collégiens, se sont joints à eux pour cette prestation. Avec l'aide de leurs professeurs Barbara, Elisabeth, Eleonore et Christelle, accompagnés à la guitare par Marc et à l'accordéon par Gilles, ils ont charmé le public en déroulant un répertoire à la mesure de leur talent :

- Il Est Libre Max (Hervé Cristiani) ;
- La Petite Fugue (Maxime Le Forestier) ;
- Il Faudra leur Dire (Francis Cabrel) ;
- Le Pouvoir des Fleurs (Laurent Voulzy).

Le final a réuni sur scène tous les choristes présents pour interpréter La Ballade Nord Irlandaise (Renaud) et Conquest of Paradise (Vangélis), un moment de communion et d'émotion particulièrement réussi.

Bravo à toutes et tous, et que vivent le chant et la musique !

REPAS DE PRINTEMPS DE NEAUFLES ANIM'- 28 MARS 2026



L'équipe des bénévoles de Neaufles Anim'

Un grand merci à toute l'équipe de Neaufles Anim' pour cette belle soirée de printemps !

Le repas, concocté par les bénévoles, a une fois de plus fait l'unanimité. Les compliments n'ont pas manqué ! Et sur la piste de danse, la bonne humeur était au rendez-vous jusqu'au bout de la soirée.

Bravo et merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête un moment aussi convivial et réussi.

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES – 5 AVRIL 2026

Grande réussite pour la traditionnelle chasse aux œufs organisée par Neaufles Anim'.



Petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance pleine de bonne humeur. Les enfants se sont donnés à cœur joie pour dénicher les œufs cachés, puis les plus grands ont pris part à la chasse au trésor, et sont repartis avec leur chocolat bien mérité.



Merci à Neaufles Anim' pour cette animation qui a réuni les familles.

SOIRÉE BAR FMR – 17 AVRIL 2026



C'est sous un doux soleil printanier que l'Espace Michel Strohm s'est animé, le vendredi 27 avril, pour une soirée placée sous le signe de la convivialité. À cette occasion, Clara, du Bistrot FMR, a investi les lieux aux côtés de La Casa Di Olivio, venue régaler les participants avec ses savoureuses pizzas.



L'ambiance festive a été portée par la générosité et l'enthousiasme de l'orchestre Swing Time, dont les notes entraînantes ont rythmé la soirée. Une centaine de personnes, petits et grands, s'est réunie pour partager un moment chaleureux. Les enfants ont également pu profiter pleinement de la soirée grâce aux jeux situés derrière la mairie, accessibles toute l'année, contribuant à faire de cet événement un véritable moment de plaisir pour tous.



Pour information, le Bistrot FMR est présent sur l'Espace Michel Strohm toutes les 4 semaines (cf. calendrier). La pizzeria La Casa Di Olivio sera présente un samedi sur deux place de la mairie à partir du 09 mai prochain.

Bistrot FMR

LES DATES DE PASSAGE 2026

VENDREDI 20 MARS	VENDREDI 7 AOÛT
VENDREDI 17 AVRIL	VENDREDI 4 SEPTEMBRE
VENDREDI 15 MAI	VENDREDI 2 OCTOBRE
VENDREDI 12 JUIN	VENDREDI 30 OCTOBRE
VENDREDI 10 JUILLET	VENDREDI 27 NOVEMBRE

NEAUFLES-ST-MARTIN - DERRIÈRE LA MAIRIE

HORAIRES : 18H - 22H

Pizza
 ITALIENNE & CORSE
 • Deuxième et quatrième samedis 2026 :
 9 mai
 23 mai
 13 juin
 11 juillet
 25 juillet
 8 août
 22 août
 12 septembre
 26 septembre
 10 octobre
 24 octobre
 14 novembre
 28 novembre
 12 décembre

NOUS VOUS PROPOSONS ÉGALEMENT DES PLANCHES APERITIVES
 PRIVATISATION POSSIBLE POUR EVENEMENT MARIAGE, ANNIVERSAIRE

06 33 87 52 32

Pizza
 ITALIENNE & CORSE
Lo Casa Di Olivio

**DATE Présence
 Neaufles-saint-Martin**

ITALIA

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR - JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION



C'est dans un esprit de recueillement et d'émotion que s'est tenue, cette année encore, la cérémonie commémorative en hommage aux déportés de Neaufles Saint Martin victimes de la barbarie nazie durant la Seconde Guerre Mondiale. Le rassemblement, empreint de solennité, s'est déroulé au Monument des Déportés rue Sylvain Sénécaux (lui-même résistant mort en déportation), Madame le maire entourée de ses adjoints et d'un grand

nombre d'élus de Neaufles Saint Martin ainsi que des communes voisines, présidait la cérémonie. La délégation des porte drapeaux de Gisors parmi lesquels Madame Montaigu, qui représente fidèlement notre commune, a une nouvelle fois fait le déplacement pour cette occasion. Leur présence, renouvelée chaque année, témoigne d'un attachement profond au devoir de mémoire et d'un respect sincère envers ceux qui ont souffert et péri pour que nous vivions libres !

LOTO DU CCAS – DIMANCHE 26 AVRIL 2026



L'équipe des bénévoles organisateurs.



Les lots, tous offerts par des entreprises/ artisans habitant la commune ou l'appréciant.

Le loto organisé par le CCAS, initialement prévu au mois de février et reporté en raison d'un problème technique, s'est finalement tenu le 26 avril dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Malgré un temps particulièrement ensoleillé les Neaufléens qui ont participé à cet évènement n'ont pas été déçus : plusieurs d'entre eux ont eu la chance de repartir avec des lots de belle qualité. Cet agréable moment n'aurait pas été possible sans la générosité des donateurs. Un grand merci leur est adressé pour leurs contributions, largement appréciées par l'ensemble des participants.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

8 MAI – CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Madame le Maire et le Conseil Municipal



vous convient à la cérémonie commémorative du 8 mai, qui se déroulera le **vendredi 8 mai 2025 à 11h**, au Monument aux Morts, à l'angle de la rue Alexandre Laurent et de la rue Franquette, puis se poursuivra au cimetière devant la Tombe des Aviateurs de la Royal Air Force.

Cette journée marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et, est l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté.

Nous vous encourageons à venir nombreux pour partager ce moment de mémoire et de respect. Votre présence est importante pour honorer le sacrifice de nos aînés et rappeler les valeurs de paix et de solidarité qui nous unissent.

Un vin d'honneur sera servi Salle du Conseil à l'issue de la cérémonie.

DIMANCHE 10 MAI 2026 – FOIRE À TOUT



L'association Neufles Anim' vous donne rendez-vous **dimanche 10 mai prochain** pour sa grande Foire à tout au cœur de notre village.

Chineurs, curieux et bonnes affaires sont au programme. Venez flâner entre les stands, dénicher la perle rare ou tout simplement partager un moment convivial.

Et pour le plaisir de tous, petits et grands, des attractions foraines seront également présentes pour une journée festive et animée.

Comme chaque année, le comité Neufles Anim' assure la restauration. Au menu : chipos, merguez, andouillettes aux oignons accompagnés de frites ou sandwiches.

Une belle occasion de se retrouver en plein air et de faire vivre notre village.

INFO : Les tickets de manège offerts aux enfants par la municipalité et Neufles Anim', habituellement distribués début juillet à la fête du village, le seront dorénavant le lundi suivant la Foire à tout, soit le **11 mai 2026**. Ceci afin de permettre à tous les enfants de profiter pleinement des attractions à la sortie de l'école.

**PIERRES EN LUMIÈRES S'INVITENT AU
MOULIN DE NEAUFLES SAINT-MARTIN
SAMEDI 30 MAI 2026**



Nous vous proposons une visite au cœur d'un site exceptionnel illuminé pour l'occasion – De la cour à la machinerie du moulin en passant par l'ensemble de la brocante jusqu'à la cheminée.

Cet ancien moulin industriel tout en briques est reconnaissable à sa cheminée monumentale de 38 mètres de hauteur. Il abrite un Regroupement de 23 brocanteurs sur 1000m2 d'exposition où la machinerie d'origine est encore visible créant une atmosphère unique.

A l'issue de la visite vous pourrez passer un moment convivial au bar et/ou vous restaurer sur réservation (planches charcuteries/fromages) dans une ambiance festive.



SAMEDI 13 JUIN – CINÉMA EN SALLE DES FÊTES

16H30 - ELFIE ET LES SUPER ELFKINS (durée 1h16)



Film d'animation. Il existe tout près de nous un monde secret où vit Elfie, une petite Elfkin qui rêve d'aventures. Quand elle rencontre Bo et sa famille un brin casse-cou, une mission très spéciale les attend : aider Mira, une petite fille humaine qui rêve d'avoir un animal de compagnie.

18h00 – POUR LE MEILLEUR (durée 1h47)



Comédie dramatique. L'incroyable histoire d'amour entre Philippe Croizon, un homme privé de ses quatre membres et de Suzana, une femme qui va lui redonner l'énergie et la possibilité d'avoir encore des rêves, dont celui de traverser la Manche à la nage.

DIMANCHE 14 JUIN – LE CAFÉ DES ÉLUS



Le Conseil Municipal a le plaisir de vous inviter à un temps convivial autour d'un café. Venez rencontrer vos élus, poser des questions et échanger librement.

Rendez-vous dimanche 14 juin de 10h à 12h, salle Teillard.

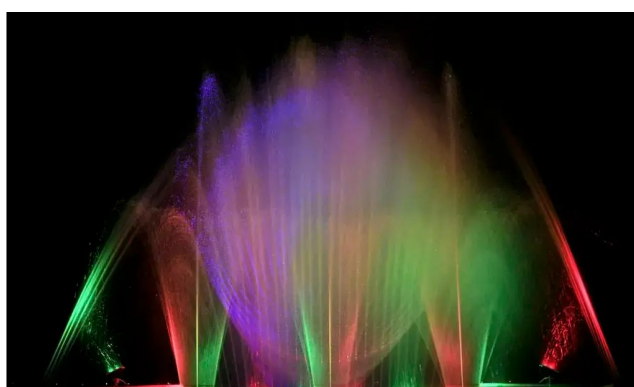
Venez nombreux, nous serons heureux de vous accueillir.

SAMEDI 4 JUILLET – LA FÊTE DU VILLAGE



Neaufles Anim' vous propose un repas champêtre, à partir de 19h00, sur l'espace Michel Strohm, animé par le groupe **Family Sound** (groupe local), suivi de la traditionnelle retraite aux flambeaux en présence de la troupe **Butacada Lézard Tape** qui vous accompagnera tout au long du parcours.

Puis, un **spectacle son et lumière** clôturera cette soirée festive.



FÊTE NATIONALE – FEU D'ARTIFICE LE LUNDI 13 JUILLET

Organisée par Neaufles Anim' au Pont Noir, cette soirée populaire vous propose un bal en plein air animé par DJ AE Event et le traditionnel feu d'artifice, accompagnée d'une restauration composée de planches apéro (charcuteries/ fromages) et de sandwiches. Nous vous attendons nombreux au Pont-Noir à partir de 19h30.

Le feu d'artifice sera tiré à 23h00 (suivant les conditions météorologiques).



**DIMANCHE 19 JUILLET— RETRANSMISSION DE LA FINALE
DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL**



FINALE DE LA COUPE DU MONDE 2026

Le dimanche 19 juillet, le CCAS vous invite à vivre un moment de fête et de convivialité autour de la finale de la Coupe du Monde de Football 2026.



La soirée débutera par un pique-nique géant sur l'espace Michel Strohm à partir de 18h00. Venez en famille, entre amis ou entre voisins, avec votre panier garni. La mairie offrira l'apéritif aux participants du pique-nique.

La soirée se poursuivra en salle des fêtes avec la retransmission, en direct, de la finale.

Les places en salle des fêtes sont limitées à 140 personnes.

Alors sortez vos drapeaux et que le meilleur gagne (surtout la France ... !).

SAMEDI 25 JUILLET – SORTIE CCAS À CABOURG



Les Neafluéens pourront profiter d'une belle journée à Cabourg. Cette sortie en car est offerte par le CCAS. Rendez-vous place de la mairie à 8h15 précises. Retour prévu à Neaufles à 21h00.

Vous trouverez le bulletin d'inscription joint à ce journal, pensez à le retourner à la mairie avant le 14 juillet prochain.

Attention, places limitées !

DIMANCHE 30 AOÛT – FORUM DES ASSOCIATIONS – ESPACE MICHEL STROHM



**FORUM
DES ASSOCIATIONS**

**SAMEDI
06 SEPT. 2025**

**DIMANCHE 30 AOÛT
De 10h 00 à 17h00**

DIMANCHE 30 AOÛT — DE 10 à 17 Heures



DIMANCHE 30 AOÛT – COURSE D'ORIENTATION – LA TEAM DE NEAUFLES



5^e ÉDITION – COURSE D'ORIENTATION À NEAUFLES-SAINT-MARTIN

Dimanche 30 août

Espace Michel Strohm—19 rue Saint-Martin

Que vous soyez marcheur, coureur, en solo, en famille ou entre amis, venez participer à la Course d'Orientation de Neaufles-Saint-Martin !

Une journée sportive, conviviale et accessible à tous, avec des défis et des animations pour petits et grands.

Infos et inscription auprès de Jérôme Lemoine au 06.35.58.84.55

Lemoinejerome27@hotmail.com

3-4 ET 5 SEPTEMBRE - VESTIAIRE DE LA VALLÉE DE L'EPTE



SALLE DES FÊTES DE NEAUFLES SAINT-MARTIN

19, rue Saint-Martin

**BRADERIE LES JEUDI 3, VENDREDI 4
et SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026**

Association loi 1901 à but caritatif et humanitaire
Local pour les dons : 4, Route de Vernon
Neaufles St Martin 27830

SAMEDI 12 SEPTEMBRE — CONCOURS DE PÉTANQUE



CONCOURS DE PÉTANQUE ORGANISÉ PAR NEAUFLES ANIM'

19 rue Saint-Martin - Espace Michel Strohm

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026

Inscription dès 13h30 — Début du tournoi 14h00

Participation 5 € par personne (possibilité de venir seul et formation de doublette sur place)

Nombreux lots à gagner

Buvette sur place

Renseignements au 06.04.09.31.02

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE — JOURNÉE DU PATRIMOINE

La municipalité vous convie à « SI NEAUFLES M'ÉTAIT CONTÉ »

À l'occasion des journées européennes du patrimoine, la municipalité vous propose « Neaufles St-Martin en images »

La commune propose 2 séances afin de permettre au plus grand nombre d'y assister

Au programme

13h30 : 1ère projection du film réalisé par Emeric HELLUIN

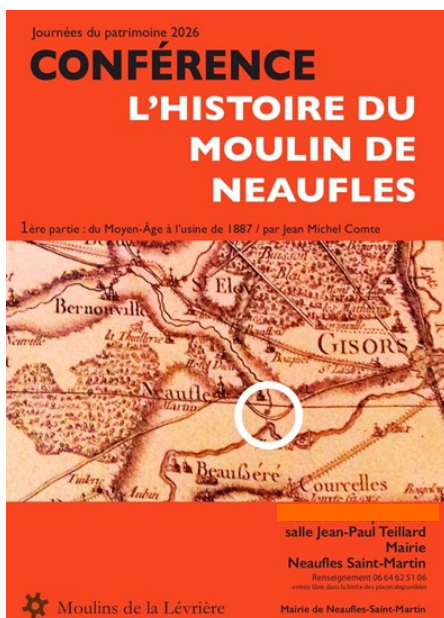
14h00 : 1ère conférence sur l'histoire du Moulin de Neaufles St-Martin créée et présentée par Monsieur Jean-Michel COMTE

14h30: 2ème projection du film Neaufles St-Martin

15h00 : 2ème conférence sur l'histoire du Moulin de Neaufles St-Martin

15h45 : Le gospel des 2 amants à l'église de Neaufles St-Martin

↓ Salle Teillard à 14h00 et 15h00



↑ Salle Teillard à 13h30 et 14h30



↑ Église à 15h45

RUBRIQUE SANTÉ

Hydratation : le moteur de votre été



Le corps contient environ 60 % d'eau. Sous le soleil, nous perdons ce stock rapidement.
Règle d'or : ne vous attendez pas à avoir soif ; la soif est déjà un signe de déshydratation.
Quota quotidien : 1,5 à 2 litres par jour, davantage si vous pratiquez une activité physique.
Attention à l'alcool : il est diurétique et augmente la perte d'eau. Alternez chaque verre avec de l'eau.

Peau, soleil et chocs thermiques

Timing : évitez l'exposition entre 11h et 16h, quand les UV sont les plus intenses.

Protection : crème solaire indice 50 toutes les deux heures, n'oubliez pas les oreilles et le dessus des pieds.

Accessoires : chapeau à larges bords et lunettes de soleil catégorie 3 minimum.

Régulation thermique : évitez les écarts trop importants entre chaleur extérieure et climatisation (maximum 5 à 7 °C d'écart).



Risques environnementaux : eau et terre



Baignades en eau douce : attention à la leptospirose, transmise par l'urine de rongeurs. Évitez les eaux stagnantes.
Cyanobactéries : fuyez les eaux verdâtres ou avec dépôts d'algues.
Alimentation : ne laissez pas le jambon ou la mayonnaise plus de 30 minutes à température ambiante. Rincez soigneusement vos fruits et légumes (pastèque, melon, concombre sont vos alliés).

Insectes et tiques : utilisez des répulsifs et inspectez votre peau après chaque balade. Retirez toute tique immédiatement avec un tire-tique.

Urgences estivales

Insolation et coup de chaleur : maux de tête intenses, nausées, vertiges ou confusion ? Recherchez immédiatement de l'ombre, refroidissez-vous et appelez le 15.

Réactions allergiques graves : gonflement du visage ou difficultés respiratoires après une piqûre d'insecte nécessitent une prise en charge vitale immédiate (appelez le 15).



Protocoles locaux



Piqûres de méduses : rincez à l'eau de mer, retirez les filaments avec du sable sans frotter, puis désinfectez.

Piqûres de vives : le venin est thermolabile. Trempez le membre dans de l'eau à 37-38 °C pendant 20 minutes pour neutraliser les toxines.

Pansement alcoolisé : idéal contre les œdèmes (entorses, piqûres d'insectes, réactions aux tiques). Imbibez une compresse d'alcool à 30°, appliquez sur la zone et fixez avec une bande souple. Ne pas utiliser sur plaie ouverte.

Cryothérapie avec vessie de glace : pour les traumatismes bénins (chocs, entorses). Remplissez la vessie aux deux tiers, intercalez un linge propre entre la peau et la glace pour éviter les gelures, et appliquez 20 minutes maximum.

Prévention vaccinale et trousse de secours

Avant de partir en vacances, assurez-vous que vos défenses sont au top :

Tétanos : Une simple coupure sur un rocher ou une chute peut suffire. Vérifiez que votre rappel date de moins de 10 ou 20 ans selon votre âge. Priorité absolue.

Trousse de secours :

Désinfectant : de type chlorhexidine, sans picotement.

Alcool à 30° : indispensable pour les pansements alcoolisés.

Paracétamol : à utiliser aux doses habituelles, en respectant un intervalle minimum de 6 heures entre chaque prise pour protéger votre foie.



Bel été à tous, restez vigilants et prenez soin de vous et vos proches

Galerie des curiosités Larraincy à PUCHAY

Vous allez être bluffé ! Sous la houlette de Katalin Escher et de Philippe Gaunea, la galerie Larraincy a vu le jour en 2018. Elle est installée à Puchay dans l'Eure, dans un bâtiment historique, une ancienne ferme, qui était encore en exploitation jusqu'en 2000. Ce lieu chargé d'histoire est idéal pour cette installation qui propose aux visiteurs un moyen original pour apprendre.

On y trouve un grand nombre d'informations historiques, archéologiques, géographiques, scientifiques. Le maître des lieux a créé son personnage, Georges Edouart Larraincy, personnage de fiction explorateur imaginaire qui aurait vécu au XIXème siècle. Il vous invite dans son univers décalé et insolite constitué d'objets hétéroclites d'origines variées. L'invention de cette histoire n'est que prétexte à exposer une collection d'objets aussi anciens que neufs, aussi vieux que jeunes, aussi vrais quefaux.

Vous découvrirez cette galerie des curiosités tout au long de la visite de la maison : couloirs, pièces successives, cave et un dédale de passages vous feront voyager dans le temps. C'est dans cet univers artistique imaginaire, qu'il vous faudra démêler le vrai du faux et découvrir les vraies œuvres !

**Sur rendez-vous visite guidée 10h00-18h00 – Durée 1h30 y compris le dimanche – 7€ sauf moins de 5 ans
galerielarraincy@gmail.com**



Nouvelles associations Neafluéennes

Trois nouvelles associations loi 1901 à Neaufles Saint-Martin !



P'TITS BOUTS D'FILS

Couturières, crocheteuses, tricoteuses mettent leur savoir-faire et leur amour au service de ces bébés pour confectionner des trousseaux de bienvenue à la taille de ces petits êtres dans des matières labellisées sans substance nocive.

Régulièrement, l'association se réunit salle Jean-Paul Teillard (le mardi après-midi).
Pour les coordonnées, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie

LE CERCLE DE LA MÛRE ERRANTE Association culturelle et philosophique

Cours de philosophie à Neaufles Saint Martin

- histoire de la philosophie,
- Philosophie générale,
- Pensée particulière d'un auteur.

- Discussions sur différents sujets et concepts.
- Méthodologie de travail (dissertation, commentaire de texte, etc.).

Pour tous renseignements :
tél. 07.81.58.28.99
de 14h à 18h00



ASSOCIATION HÉRALDIQUE ET GÉNÉALOGIQUE DES DEUX VEXIN (Association Loi 1901)



Organisation de réunions, de manifestations destinées à promouvoir l'héraldique, la généalogie et l'histoire, dans le cadre géographique du Vexin français et du Vexin normand ainsi que des contrées avoisinantes comme le pays de Thelle ou le pays de Bray ; initiation aux arts graphiques par le dessin et la peinture ; l'échange à travers la France ou tout autre pays, avec des associations ou organismes à but culturel, de connaissances liées à cette activité.

Fonds Teillard : une nouvelle étape pour la mémoire de Neaufles : Le travail de recherche de Monsieur Jean-Paul Teillard constitue une ressource historique inestimable pour notre commune. Afin d'en assurer la pérennité, la fille de Monsieur Jean-Paul Teillard a officiellement, par écrit, confié l'intégralité des documents et la gestion de ce fonds à l'Association Héraldique et Généalogique des Deux Vexin (A.H.G.D.D.V.).

Ce passage de relais s'inscrit dans une volonté de continuité. Monsieur Chenouard, qui œuvrait déjà activement au sein du collectif initial, assure désormais la gestion et l'inventaire de ces documents au nom de l'association. Les habitants retrouveront donc le même interlocuteur passionné, désormais soutenu par une structure régionale reconnue.

Par ailleurs, nous informons les administrés que des travaux de rénovation nécessaires doivent être effectués prochainement à la salle Pierre Rigaux. Pour des raisons de sécurité et pour permettre le bon déroulement du chantier, la salle sera temporairement inaccessible durant toute la durée de l'intervention.

RECETTE

BISCUITS CŒURS TORSADÉS POUR LA FÊTE DES MÈRES CONFECTIONNÉS PAR LES ENFANTS



Préparation 30min / Cuisson 12min / Repos 1h00

Ingrédients (pour 12 à 14 biscuits)

- 385g de farine
- 130g de sucre blanc
- 70g de sucre glace
- 1 œuf moyen
- 200g de beurre froid en morceaux
- 1 c. à café de vanille
- 1 pincée de sel
- Colorant rouge en poudre

Préparation

1. Placez tous les ingrédients dans un bol et pétrissez-les avec vos mains.
2. Divisez la pâte en deux parts égales, et ajoutez dans l'une le colorant rouge, puis pétrissez.
3. Emballez les deux pâtes dans un papier sulfurisé et placez-les au réfrigérateur pendant une heure.
4. Divisez les deux pâtes en petits morceaux de tailles égales d'environ 30 grammes. Formez des cordons et entrelacez chaque pâte rouge avec les blanches.
5. Continuez à former les cordons en appuyant légèrement pour égaliser les deux pâtes de couleurs, puis formez le cœur.
6. Placez les cœurs sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé, en enfournez à 180° pendant 11min. Laissez-les refroidir avant de les enlever de la plaque.

Je compte les Doudounotes Combien de :

Ecris les résultats dans les cases

